

**RESUME DES DECISIONS PRISES PENDANT LE CONSEIL DE L'AIDE SOCIALE
du jeudi 19 décembre 2019**

Présents : Guy Ernon, Hilde Broers, Bernard Liégeois, Nicolas Droeven, Michaël Henen,
Rik Tomsin, Marie-Noëlle Kurvers, Anne-Sophie Roijen: Membres
Joris Gaens: Président
Maike Stieners: Directeur général

SEANCE PUBLIQUE

Affaires générales / administratives

1. Prise de connaissance démission du Président du CPAS Joris Gaens au 1^{er}.01.2020

Il est demandé au conseil de prendre connaissance de la démission du président du CPAS Joris Gaens au 1^{er} janvier 2020.

Prise de connaissance démission du Président du CPAS Joris Gaens au 1^{er}.01.2020

2. Confirmation de l'acte de nomination du président du conseil du CPAS.

Le bourgmestre Huub Broers a déposé sa démission à partir du 1^{er} janvier 2020. Monsieur Joris Gaens succèdera au bourgmestre et a donc déposé sa démission à la présidence du CPAS. Madame Hilde Broers est nommée comme nouvelle présidente du CPAS. Le conseil doit confirmer cette nomination.

6 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention et 1 voix non valable

Confirmation de l'acte de nomination du président du conseil du CPAS

3. Addendum accord projet « Travaux de quartier »

Le 12/12/17, le bureau permanent a approuvé la création d'une association à long terme pour la direction des travaux de quartier. Un certain nombre de modifications à l'accord initial sont proposées au sein du comité de direction concernant le recrutement d'un coordinateur des travaux de quartier, l'utilisation d'éventuels excédents financiers et la préparation d'un rapport annuel. Le conseil est invité à approuver l'addendum. La réglementation en matière d'allocation des soins de proximité n'est plus actuelle. Le nouveau règlement est présenté au conseil dans lequel les conditions pour avoir droit à une prime sont clairement décrites.

Accord à l'unanimité

Approbation de l'Addendum accord projet « Travaux de quartier ».

4. Approbation de l'adaptation du règlement de travail.

Le règlement du travail doit être modifié dans un certain nombre de domaines, notamment l'ajout de données du conseiller interne de prévention et la modification de l'annexe 5 (règlement intérieur pour l'utilisation du système informatique)

5 voix pour, 4 voix contre

Approbation de l'adaptation du règlement de travail.

5. Suppression de l'intervention de la Centrale taxi social

Etant donné que la possibilité de recevoir une intervention des coûts auprès de la Centrale taxi social était peu utilisée, il est proposé de supprimer cette réglementation.

5 voix pour, 4 abstentions

Approbation de la suppression de l'intervention auprès de la Centrale taxi social

6. Suppression de l'intervention télé-vigilance

Etant donné que la possibilité de recevoir une intervention des coûts de la télé-vigilance était peu utilisée, il est proposé de supprimer cette réglementation.

5 voix pour, 4 abstentions

Approbation suppression de l'intervention télé-vigilance.

7. Suppression de l'intervention dans l'abonnement de VOO

Compte tenu des évolutions numériques, on propose d'élargir la possibilité d'intervention, p.e. d'intervenir dans les coûts d'un abonnement internet etc... Les règles de participation socioculturelle peuvent être invoquées pour cela, pour lesquelles les budgets des prochaines années ont déjà été augmentés. Il est proposé de supprimer les règles d'intervention dans l'abonnement de VOO.

Accord à l'unanimité

Approbation de la suppression de l'intervention dans l'abonnement de VOO

8. Intervention des frais d'hébergement en maison de repos – 2020

Au conseil est demandé de prolonger d'un an la règlement en vigueur. Entretemps il devrait y avoir plus de clarté dans les plans du gouvernement flamand concernant son intervention lors de l'admission dans un centre d'hébergement.

Accord à l'unanimité

Intervention des frais d'hébergement en maison de repos – 2020

9. Règlement colis alimentaire

Le règlement actuel date de 2001 et doit donc être renouvelé. Au conseil est demandé d'approuver le règlement.

Accord à l'unanimité

Approbation du règlement colis alimentaire

Communications

10. Communications

Prise de connaissance du courrier adressé au président et conseillers du CPAS.

Prise de connaissance des communications

SEANCE FERMEE

11. Etat irrécouvrable des créances en suspens

Deux soldes de créances sont présentés pour déclaration irrécouvrable en vue de la résiliation du règlement de la dette collective dans lequel les deux dettes étaient reprises.

Accord à l'unanimité

Approbation de l'état irrévocable des créances en suspens

Affaires générales / administratives

12. Prise de connaissance du Bureau Permanent

Le Conseil prend connaissance des décisions prises par le Bureau Permanent du 10 décembre 2019.

Prise de connaissance des Bureaux Permanents